

Élections syndicales

Au comité de surveillance

Vous avez un intérêt marqué pour la comptabilité et les finances au sein d'une organisation ? Êtes-vous à la recherche d'un nouveau défi enrichissant ?

Nous souhaitons vous informer qu'il existe actuellement cinq (5) postes de vérificateurs au sein du comité de surveillance du STT CEMTL-CSN en période d'élection.

Voici un aperçu des responsabilités liées au rôle de vérificateur :

Les fonctions des membres du comité de surveillance sont les suivantes :

- a) examiner tous les revenus et toutes les dépenses du syndicat ;
- b) examiner et valider la conciliation de caisse, le rapport de la secrétaire-trésorière ou du secrétaire-trésorier, ainsi que tous les autres comptes de caisse du syndicat (loisirs, assurances, fonds de grève, etc.) ;
- c) vérifier l'application des décisions de l'assemblée générale d'établissement et du comité exécutif ;
- d) sur décision unanime, ordonner à la secrétaire ou au secrétaire la convocation d'une assemblée générale extraordinaire ;
- e) s'assurer de la conformité des remboursements des dépenses avec la politique en vigueur ;
- f) les membres élus doivent avoir suivi la formation du comité de surveillance offerte par la CSN.

Pour ceux et celles qui sont intéressés (es) à se présenter aux postes en élection du comité exécutif et du comité de surveillance, téléchargez la trousse d'élection sur le site Web du syndicat CSN :

https://sttcemtlcsn.monsyndicat.org/elections_syndicales/

Pour toute question relative à la procédure électorale, veuillez écrire à la présidente ou à la secrétaire d'élection au courriel suivant :

electionsttcemtl@gmail.com

Prendre note que les mises en candidature se terminent le 30 septembre prochain à midi.

Code QR pour accéder au site internet du STT CEMTL-CSN :

